



Karib Global Training

- Formations d'Excellence -

**Personnel
Navigant
Commercial**



Karib Global Training c'est

Le seul organisme de formation PNC totalement basé en zone Antilles-Guyane depuis 2018

Des formateurs expérimentés dont la plupart en poste dans les compagnies aériennes

Une formation CCA Théorie en distanciel accessible dans le monde entier + 4 jours en présentiel en Guadeloupe ou Martinique.

Une formation CCA Pratique en Guadeloupe ou Martinique

Une formation de préparation à l'embauche des compagnies aériennes

Une formation d'anglais professionnel

Des journées de révisions pour chaque examen

Un suivi personnalisé jusqu'à obtention du CCA

Un organisme en contact avec les compagnies aériennes

Programme de formation

certificat de membre d'équipage de cabine (CCA : Cabin Crew Attestation) 224H
délivrée en deux parties, sanctionnée par l'examen européen CCA pour chacune

CCA partie Theorie – 9 modules – 89h30 FOAD ou présentiel
+ Methodologie Révisions, visualisation matériel : 35h30 en présentiel

- C01 Connaissances aéronautiques
- C02 Communication
- C03 Facteurs humains
- C04 Gestion des passagers
- C05 Aspects médicaux et premiers secours
- C06 Marchandises dangereuses
- C07 Sûreté
- C08 Lutte contre l'incendie
- C09 Survie



CCA partie Pratique 65h présentiel Guadeloupe ou Martinique
+ Révisions, Examen blanc 19h30
+ exercice piscine et feu-fumée en centre d'examen : 4h

- Sécurité
- Secourisme
- Exercice gilet de sauvetage et tractage + Canot de sauvetage + feu-fumée (effectué dans le centre d'examen)

OPTIONS RECOMMANDÉES

- **PRÉPARATION A L'EMBAUCHE DES COMPAGNIES AERIENNES - 32h**
CV, lettre de motivation, entretiens individuels en présentiel et distanciel, entretien de groupe, journée métier et connaissance du milieu aéronautique, informations sur les compagnies.
- **ANGLAIS PROFESSIONNEL – 35 à 105h selon le niveau**
préparation aux certifications 3 compétences / Linguaskill, TOEIC, Lilat

Pré requis CCA

Attention

La formation CCA n'est pas accessible aux personnes ne pouvant obtenir l'aptitude physique et mentale du Personnel Navigant Commercial délivré par un médecin agréé DGAC nécessaire pour exercer le métier selon la réglementation en vigueur.

- Avoir 18 ans minimum
- Avoir le niveau Baccalauréat ou équivalent
- Pouvoir nager 50m en - de 2mn et nage statique 1mn
- Avoir une excellente présentation
- Avoir une bonne élocution
- Avoir déjà pris l'avion et être à l'aise à bord même lors de turbulences ;)

Si vous remplissez toutes ces conditions vous pouvez poursuivre votre demande de pré-inscription

Si vous avez des questions vous pouvez envoyer un email pour un rendez-vous téléphonique à karibglobaltraining@gmail.com



Frais de formation à compter de MAI 2026

CCA théorie
CCA Pratique
+
Préparation à
l'embauche
245H

3650,50€

Prises en charge
acceptées selon votre
statut en totalité ou
partiellement:
CPF, France Travail,
Régions et Collectivités
territoriales.

Paiement personnel:
Facilités de paiements
jusqu'à 4 fois sans frais.

Frais de déplacement et
frais d'examen non inclus

CCA théorie
125H

1862,50€

Prises en charge
acceptées selon votre
statut en totalité ou
partiellement:
CPF, France Travail,
Régions et Collectivités
territoriales.

Paiement personnel:
Facilités de paiements
jusqu'à 3 fois sans frais.

Frais de déplacement et
frais d'examen non inclus

CCA Pratique
88H

1364€

Prises en charge
acceptées selon votre
statut en totalité ou
partiellement:
CPF, France Travail,
Régions et Collectivités
territoriales.

Paiement personnel:
Facilités de paiements
jusqu'à 3 fois sans frais.

Frais de déplacement et
frais d'examen non inclus

Préparation à
l'embauche
32H

500€

3 apprenants
minimum

Paiement personnel:
Facilités de paiements
jusqu'à 2 fois sans frais.

Anglais semi
immersion
Préparation
Linguaskill
8 compétences

de 35H
à 105H

Devis sur
demande
3 apprenants minimum

Prises en charge
acceptées selon votre
statut en totalité ou
partiellement:
CPF, France Travail,
Régions et Collectivités
territoriales.

Paiement personnel:
Facilités de paiements
jusqu'à 3 fois sans frais.

INSCRIPTION

Etape 1 : Lire attentivement les informations que vous trouverez sur le site www.karibglobaltraining.org

Etape 2 : si vous pensez avoir les qualités requises pour ce métier, que vous avez bien pensé votre parcours professionnel, rendez-vous dans l'onglet modalités d'inscription, téléchargez la fiche de pré-inscription et envoyez la à l'adresse e.mail karibglobaltraining@gmail.com accompagnée de votre CV , lettre de motivation et copie de pièce d'identité valide.

Etape 3 : Nous accusons réception de votre dossier et si votre dossier semble convenir, nous vous fixons un rendez-vous pour un entretien afin que vous nous exposiez votre projet et nous assurez que vous remplissez les prérequis et le profil pour ce métier.

Etape 4 : Si l'entretien est concluant nous vous invitons par e.mail à nous fournir les documents complémentaires et vous fournissons les informations et documents nécessaires pour votre financement.

Etape 5 : Vous suivez votre dossier de financement et nous informer des avancées.

Etape 6 : Le financement est accordé ou vous choisissez de financer vous-même la formation, vous nous en informez, vous recevez un e.mail de confirmation d'inscription.

Etape 7 : 7 jours avant l'entrée en formation vous recevez la convocation.

Etape 8 : Vous entrez en formation et faites tout ce qu'il faut pour atteindre votre objectif avec notre soutien au quotidien.



DEMANDE DE PRÉINSCRIPTION* CCA

*à imprimer, remplir en majuscules, et nous retourner scannée à
karibglobaltraining@gmail.com

DATE DE SESSION SOUHAITEE AU PLUS TOT : _____

NOM : _____

PRENOM : _____

Né(e) le : / / à : _____

Nationalité : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : VILLE : _____

TELEPHONE :

EMAIL : _____

Casier judiciaire n°3 vierge Oui Non

Diplôme Obtenu : BAC et plus Autre (préciser) : _____

Niveau d'anglais : Basique Intermédiaire Courant

Capable de nager 50m en moins de 2mn et nage statique : OUI - NON

Formation(s) ou formule souhaitée :

CCA THEORIE Classe Virtuelle + CCA PRATIQUE et Préparation Embauche en présentiel Guadeloupe

CCA THEORIE Classe Virtuelle + CCA PRATIQUE et Préparation Embauche en présentiel Martinique

J'ai déjà obtenu mon CCA THEORIE avec l'organisme :

CCA PRATIQUE et Préparation Embauche en présentiel Guadeloupe ou Martinique

Mode de règlement souhaité :

Financement personnel Prise en charge (Pôle Emploi, Région, FSE...)

Actuellement vous êtes :

- Etudiant(e)
 A la recherche d'un emploi
 En poste

Date et Signature

Votre demande de préinscription sera étudiée par notre Responsable Pédagogique dans les plus brefs délais



**DEMANDE d'INSCRIPTION
Complément de cours**

Remplir en majuscules, et nous retourner à karibglobaltraining@gmail.com

- CCA Théorie CCA Pratique avec Piscine et feu-fumée.
 CCA Pratique sans Piscine et feu-fumée Préparation Embauche.
 Révisions CCA Théorie Révisions CCA Pratique (gratuité pour les apprenants KGT)

Date de session souhaitée :

NOM :

PRENOM(S) :

Si vous n'êtes pas encore apprenant KGT :

Né(e) le : / / à :

Nationalité :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE :

e-mail :

- CCA Théorie obtenu CCA Pratique obtenu

Numéro de candidat : _____

Niveau d'anglais : Basique Intermédiaire Courant

Capable de nager 50m : OUI - NON

Mode de règlement : Financement personnel Prise en charge

Date et Signature

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Chaque pièce en format PDF dont le titre de fichier doit être
NOM Prénom Intitulé du document



Karib Global Training

INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Session :

Pièces à fournir pour toute demande de pré inscription

A
cocher

CV	<input type="checkbox"/>
Lettre de motivation	<input type="checkbox"/>
Copie de la pièce d'identité en cours de validité (min. 18 ans à la date de l'examen)	<input type="checkbox"/>
Copie Certificat THEORIE (si formation Pratique, uniquement)	<input type="checkbox"/>
Attestation des périodes d'inscription Pôle Emploi (pour exonération de certains frais d'examen)	<input type="checkbox"/>

Pièces à fournir suite à l'acceptation de candidature

A
cocher

Paiement de caution 250€ (encaissé à l'inscription et rendu intégralement au paiement de l'organisme financeur - en cas d'abandon d'inscription 250 euros de frais d'inscription retenus) ou 1er paiement en cas de financement personnel	<input type="checkbox"/>
Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3)	<input type="checkbox"/>
1 PHOTO portrait au format identité	<input type="checkbox"/>
Signature Contrat Formation + CGV + Règlement	<input type="checkbox"/>

*Bien remplir Nom et adresse page 1
Initiales sur chaque page
Signatures et date au 3 endroits demandés*

Pièces à fournir AU PLUS TARD avant l'entrée en formation

A
cocher

Attestation de Natation 50m en -2mn, départ sauté + nage statique 1mn	<input type="checkbox"/>
Certificat médical du personnel Navigant Commercial (cf liste des médecins agréés)	<input type="checkbox"/>

PRÉREQUIS

Age minimum 18 ans à la date de l'examen / Bac ou équivalent / Savoir nager / Casier judiciaire vierge / N'avoir aucun handicap ou pathologie ne permettant pas d'obtenir l'aptitude physique et mentale

S.A.S KARIB GLOBAL TRAINING - 1er étage Bureau 224, Aérogare de Fret, Aéroport Pôle Caraïbes 97139 LES ABYMES

www.karibglobaltraining.com · karibglobaltraining@gmail.com · Tél. : 0690 964 998

Siren N° 843 703 174 RCS Pointe à Pitre

N° activité préfecture de Guadeloupe 01973177797

Liste des médecins agréés DGAC :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/liste_medecins_examinateurs_agrees_dgac_classe_2.pdf



EXEMPLE DU DOCUMENT FOURNI PAR LE MEDECIN AGRÉÉ



PAYS DE DELIVRANCE/STATE OF ISSUE : France
Direction Générale de l'Aviation Civile - French CAA

RAPPORT MEDICAL DE MEMBRE D'EQUIPAGE DE CABINE pour le Candidat / titulaire d'une ATTESTATION de MEMBRE d'EQUIPAGE de CABINE (CCA) CABIN CREW MEDICAL REPORT for Applicant / holder of a CABIN CREW ATTESTATION (CCA)

(I) Etat dans lequel l'examen médical du candidat/titulaire du CCA a été réalisé (The state where the aero-medical assessment of the CCA applicant /holder was conducted):

(III) Numéro de référence de l'attestation de MEMBRE d'EQUIPAGE de CABINE (Cabin crew attestation reference number (CCA)):

(IV) Nom-et prénom du candidat/titulaire du CCA (Last and first name of the CCA applicant /holder):

(XIV) Date de naissance du candidat/titulaire du CCA (jj/mm/aaaa : (Date of birth of the CCA applicant/holder (dd/mm/yyyy)):

(VI) : Nationalité du candidat/titulaire du CCA: (Nationality of the CCA applicant /holder):

(VII) : Signature du candidat/titulaire du CCA: (Signature of the CCA applicant/holder):

(II) Résultat de l'évaluation aéro-médicale:

(Aero-medical assessment result):

APTE / FIT

INAPTE / UNFIT

(XII) Restriction(s) si applicable (Limitation(s) if applicable):

Code(s)/Code(s): Description(s)/Description(s):

- :
- :
- :

Date de fin de validité du précédent rapport médical (CCA) (jj/mm/aaaa): (Expiry date of the previous cabin crew medical report (dd/mm/yyyy)):

Date de l'examen aéro-médical (jj/mm/aaaa): (Date of aero-medical assessment (dd/mm/yyyy)):

Et nom du médecin (AeMC ou AME): (And name of the medical officer (AeMC or AME)):

(IX) Date de fin de validité de ce rapport médical (jj/mm/aaaa): (Expiry date of this medical report (dd /mm/yyyy)):

(X) Date de délivrance (jj/mm/aaaa) nom et signature de l'AeMC ou AME ou de l'autorité: (Date of issue (dd /mm/yyyy) name and signature of the AeMC or AME or authority):

(XI) Sceau ou cachet de l'AeMC ou de l'AME ou de l'autorité: (Seal or stamp of the AeMC or AME or authority):



Karib Global Training

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions définissent les conditions de la prestation d'enseignement dispensée par la société Karib Global Training dont le siège social est au 563 route de belle place 97190 Le Gosier.

Elles sont éventuellement complétées par des conditions particulières du/des formations auxquelles la personne souscrit.

DÉROULEMENT DES FORMATIONS :

- Karib Global Training se réserve le droit de modifier à tout moment, en cas de nécessité de force majeure, l'organisation du programme d'enseignement prévu en début de formation, notamment selon les dates d'examen attribuées par les centres d'examen.
- Durant la formation, les stagiaires sont soumis au règlement intérieur de Karib Global Training, notamment en matière de sécurité, de discipline et d'horaires.
- Les apprenants sont placés sous l'autorité de la Directrice générale.

ANNULATION/REPORT :

En cas de force majeure ou d'un nombre insuffisant de participants, Karib Global Training se réserve la possibilité, avec un préavis de 7 jours calendaires, d'annuler ou de reporter un cours.

DESISTEMENT :

- En cas de désistement l'apprenant après le délai de rétractation mentionné sur le contrat de formation, la somme versée lors de son inscription reste acquise à Karib Global Training.
- Cette somme n'est pas remboursable ; cependant pour tout préavis d'annulation supérieur à deux semaines, elle pourra servir d'avance pour une même formation ultérieurement.
- En cas de désistement en cours de formation, aucun remboursement des sommes versées par l'apprenant ne pourra être effectué.
- En cas d'absence en cours de formation, le stagiaire devra prévenir Karib Global Training. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure avec justificatif médical attestant d'une incapacité définitive à pouvoir exercer le métier visé par la formation. La formation pourra être reportée sur une session ultérieure en fonction des places disponibles et ce, une seule fois.

Date et Signature du stagiaire

Ce document est pour information, ce n'est pas le contrat complet sera inclus dans le contrat après acceptation de votre dossier



Karib Global Training

REGLEMENT INTERIEUR

I – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Conformément aux articles L 920-5-1 et suivants et R 922-1 et suivants du Code du travail, le présent règlement intérieur a pour objet :

- de définir les règles générales et permanentes relatives à la formation
- de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- de stipuler les règles relatives à la discipline

Un exemplaire du présent règlement est affiché dans les locaux de formation de Karib Global Training.

Un exemplaire est remis à chacun des apprenants à la signature du contrat de formation.

Les dispositions du présent règlement sont applicables non seulement dans l'établissement proprement dit mais aussi dans tout local ou espace accessoire à l'organisme.

II - ORGANISATION ET SUIVI DE LA FORMATION

EMPLOI DU TEMPS – HORAIRES

Le centre de formation arrête le calendrier des formations qui est communiqué aux participants à la signature du contrat de formation.

Toute évolution de planning ainsi que les absences des intervenants sont communiquées par le secrétariat.

Les horaires d'ouverture du secrétariat sont habituellement les suivants :

- du lundi au vendredi : de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 19h.

Les apprenants souhaitant poser des questions, communiquer des informations ou remettre des documents au secrétariat ou au Responsable Pédagogique sont priés de prendre rendez-vous pour une demande par email.

ASSIDUITE – PONCTUALITE – ABSENCES

Les personnes en formation sont tenues de respecter les horaires et de suivre l'intégralité des formations (cours, séances d'évaluation, travaux de groupes et plus généralement toutes les séquences programmées) avec assiduité et sans interruption.

Des feuilles de présence doivent être signées quotidiennement, matin et après-midi par les élèves. Elles sont contresignées par les intervenants.

En cas de retard, l'intégration en cours se fera uniquement à la pause. L'apprenant a alors la possibilité de suivre un cours de rattrapage aux conditions financières indiquées dans le Contrat de Formation. Si les retards venaient à être répétés, Karib Global Training se garde le droit de suspendre la formation sans aucun recours financier possible, afin de garantir la qualité de la formation pour les autres stagiaires

L'établissement est dégagé de toute responsabilité en cas d'absence non autorisée ou de départ anticipé.

Toute absence doit faire l'objet d'un document justificatif.

Ce document est pour information, ce n'est pas le contrat complet sera inclus dans le contrat après acceptation de votre dossier

CONDITIONS ACCEPTABLES POUR CLASSE VIRTUELLE

- Un ordinateur ou une tablette avec les capacités techniques permettant entrée et sortie vidéo, entrée et sortie audio, le stockage et le partage de documents.
- Une connexion Internet suffisante pour supporter les outils de connexion et les logiciels utilisés pour la classe virtuelle.
- Une salle calme et appropriée à la formation.

Le suivi de la formation sur téléphone est interdit.

Les codes de connexion sont strictement personnels et ne peuvent être transmis à qui que ce soit. Tout contrevenant s'expose à des poursuites judiciaires.

METHODES PEDAGOGIQUES, DOCUMENTATION ET LOGICIELS

Les méthodes pédagogiques et la documentation diffusée sont protégées au titre des droits d'auteur et en conséquence ne peuvent être réutilisées en dehors de l'école, ni diffusées par les personnes en formation sans l'accord préalable et formel de la Direction de Karib Global Training. Leur copie est expressément interdite.

MATERIEL ET DOCUMENTATION

Les personnes en formation sont tenues de conserver en bon état, d'une façon générale, tout le matériel et la documentation qui sont mis à leur disposition pendant la formation. Elles ne doivent pas utiliser ce matériel ou la documentation à d'autres fins que celles prévues pour la formation, et notamment à des fins personnelles, sans autorisation. A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à Karib Global Training, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

ENREGISTREMENTS

Il est formellement interdit d'enregistrer, de photographier ou de filmer les séances de formation sauf autorisation de la direction du centre de formation qu'elles soient virtuelles ou présentiel conformément aux lois de protection de la protection intellectuelle.

ESPACE/SALLES DE FORMATION

En dehors des cours ou séances de travail, les salles de formation doivent rester fermées et verrouillées.

INFORMATIQUE

Les configurations matérielles et logicielles des équipements informatiques ne doivent en aucun cas être modifiées sans l'accord préalable du responsable de formation. L'utilisation des téléphones portables, ordinateurs et tablettes n'est autorisée qu'après accord du responsable de la formation. Il est rappelé que toute copie de logiciel protégé au titre des droits d'auteur est un délit sanctionné par la loi et passible de poursuites pénales.

TELEPHONE

Les portables doivent être éteints avant de pénétrer dans les salles de formation. Il est par ailleurs interdit de téléphoner dans le couloir pour ne pas entraver la bonne marche des cours. Les postes fixes sont réservés au personnel.

PHOTOCOPIES

L'usage de la photocopieuse est strictement réservé au personnel Karib Global Training et ne saurait être utilisé à d'autres fins.

ACCES AU LIEU DE FORMATION

Sauf autorisation de la direction, les stagiaires ayant accès au lieu de formation pour suivre leur stage ne peuvent :

- y entrer ou y demeurer à d'autres fins
- faciliter l'introduction de tierces personnes à l'organisme.

Ce document est pour information, ce n'est pas le contrat complet sera inclus dans le contrat après acceptation de votre dossier

PARKING

Les apprenants peuvent utiliser le parking situé devant le centre de formation aux emplacements non spécifiés « RESERVE ».

III - HYGIENE ET SECURITE

DISPOSITIONS GENERALES

En matière d'hygiène et sécurité, chaque personne en formation doit se conformer strictement tant aux prescriptions générales qu'aux consignes particulières qui seront portées à sa connaissance par affiches, instructions, notes de service ou par tout autre moyen.

SECURITE – INCENDIE

Conformément aux articles R. 232-12-17 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

RESPONSABILITE CIVILE

Karib Global Training a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle.

RESPONSABILITE DE L'ORGANISME EN CAS DE VOL OU ENDOMMAGEMENT DE BIENS PERSONNELS DES STAGIAIRES

Karib Global Training décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

BOISSONS ALCOOLISEES

L'introduction dans les locaux et la consommation de boissons alcoolisées sont strictement interdites.

TABAC

En vertu du décret n° 92-478 du 29 mai 1992, sur la protection des non-fumeurs, il est interdit de fumer dans les locaux de formation.

RESTAURATION

Les repas et collations pourront être pris au sein de l'institut, après accord du responsable de formation. L'usage des équipements est strictement réservé au personnel sauf accord de la direction.

IV- DISCIPLINE

DISCIPLINE GENERALE

Chaque personne en formation est tenue de respecter les instructions qui lui sont données par le responsable de la formation.

La bonne marche de l'établissement passe notamment par l'acceptation d'une discipline élémentaire se traduisant dans les faits par l'obligation de respecter certains interdits comme en particulier :

- procéder à des affichages dans des conditions non prévues par loi ou la direction de l'établissement
- utiliser à des fins personnelles les matériels et équipements sans autorisation
- organiser et/ou participer à des réunions dans l'établissement, dans des conditions non prévues par la loi sauf accord de la Direction.
- introduire des objets ou marchandises destinés à être vendus
- effectuer tout acte de nature à porter atteinte à la sécurité, à troubler le bon ordre, la discipline et de manque de respect envers chacun
- pénétrer ou séjourner dans l'établissement en état d'ébriété
- se livrer à des actes répréhensibles vis-à-vis de la morale.

Ce document est pour information, ce n'est pas le contrat complet sera inclus dans le contrat après acceptation de votre dossier

TENUE ET COMPORTEMENT

Les stagiaires sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

MESURES DISCIPLINAIRES

Tout manquement aux obligations résultant tant du présent règlement que des notes de services, pourra entraîner une sanction, un avertissement, ou une exclusion.

Une exclusion ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes versées et des soldes dus au titre de la formation.

ENTREE EN VIGUEUR DU REGLEMENT

Ce règlement entre en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

Date et signature du stagiaire